

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
N°25-2025

Nestlé Waters

Les syndicats européens de Nestlé Waters exigent des garanties sociales et refusent tout projet de partenariat menaçant l'emploi

Réunis le 30 septembre 2025 à Genève, au lendemain d'une mobilisation devant le siège de Nestlé à Vevey, les représentants syndicaux du Comité d'information et de consultation européen de Nestlé (CICEN), parmi lesquels figure la CFDT Agri-Agro, ont interpellé la direction de Nestlé Waters Monde sur le projet de recherche de partenaire annoncé depuis novembre 2024.

Alors que l'activité Waters se porte parfaitement bien et affiche des résultats solides, la direction justifie ce projet par le besoin d'attirer des investisseurs pour « accélérer la croissance ». Une justification qui laisse perplexes les représentants des salariés, d'autant que Nestlé dispose de moyens financiers considérables qu'il choisit visiblement de réserver à d'autres secteurs (café, alimentation animale, confiserie...).

Face à ce projet flou, aux contours encore mal définis, la CFDT Agri-Agro et, avec elle, ses homologues des syndicats européens représentant plus de 5.500 salariés exigent :

- aucune suppression d'emploi, aucune fermeture de site ;
- le maintien intégral des salaires, primes, droits sociaux et conditions de travail ;
- une garantie écrite et contraignante que le partenaire repreneur respectera toutes les obligations sociales et légales ;
- la transparence totale : consultation des représentants du personnel sur les termes du partenariat et son impact ;
- la protection des systèmes de retraite, assurances et couverture santé ;
- le respect des droits syndicaux et de représentation ;
- l'engagement clair à investir dans les usines et dans la formation des salariés ;
- la création d'un comité de suivi avec les syndicats pour contrôler la mise en œuvre des engagements pris ;
- le maintien d'un Comité d'Entreprise Européen (CEE) après la vente afin de garantir une représentation collective forte à l'échelle européenne.

Le CICEN rappelle avec force que le projet ne pourra pas avancer sans son avis formel et que ce processus d'information et de consultation se poursuivra aussi longtemps que nécessaire.

Les représentants syndicaux dénoncent une nouvelle fois la stratégie d'un groupe qui, sous couvert de partenariat, cherche à dégager des marges au détriment des salariés.

Ils appellent l'ensemble des organisations syndicales européennes de Nestlé à l'unité et à la mobilisation pour défendre l'emploi, les droits et la dignité de toutes et tous.

La CFDT Agri-Agro et ses homologues du CICEN se tiennent naturellement en première ligne de ce combat.

Fait à Paris, le 10 octobre 2025

Contacts :

Christophe KAUFFMANN, Secrétaire fédéral : 06.70.51.96.24
Yannick DUFFNER, membre titulaire représentant CFDT au CICEN : 06.18.54.70.80
Presse : 06.89.04.25.27